



Calendrier de ramassages aux points de collecte

Ordures ménagères (sacs taxés)

Les sacs officiels d'ordures ménagères incinérables peuvent être déposés en tout temps aux points de collectes indiqués sur la carte.

Des conteneurs enterrés sont également à disposition.

La vidange des points de collecte a lieu tous les lundis dès 6h30.

Lorsque les lundis tombent sur un jour férié le ramassage se fait le lendemain.



Biodéchets (Déchets compostables ménagers + Déchets de jardin)

Les biodéchets sont collectés tous les mercredis dès 6h30. Les conteneurs pour déchets verts doivent être acheminés aux abords du domaine public ou aux points de collectes indiqués sur la carte.

Qu'est-ce qu'est un biodéchet ?

- Fruits, légumes, épluchures crus et cuits;
- Coquilles d'œufs;
- Pains, pâtisseries;
- Restes de repas crus et cuits;
- Marc de café, feuilles et sachets de thé;
- Plantes vertes, fleurs;
- Gazon, mauvaises herbes, déchets de jardin;
- Déchets de taille des arbres ($\varnothing < 2\text{cm}$);
- Excréments de petits animaux, litières;
- Les sachets biodégradables type « Compobag ».

Calendrier de ramassage porte-à-porte

Papier/Carton

Le 1er mercredi de chaque mois.

Pour les commerçants :

Tous les jeudis dès 7h, sur inscription auprès du Service Travaux et environnement. Collecte déplacée au mercredi si le jeudi est férié.

Mini-déchetterie de la Place du Château

Tous les mercredis entre 10 h et 11 h

Pour les personnes ne disposant pas de véhicule pour se rendre à la déchetterie des Tuileries, un Service de déchetterie mobile situé à la mini-déchetterie de la Place du Château se charge pour vous d'évacuer vos déchets.

Infos générales

Horaires de la déchetterie intercommunale des Tuileries et de son troc

La présentation de la carte d'accès à la déchetterie peut être exigée.

Horaires d'hiver, de novembre à mars

Lundi
10h à 11h30 et 16h à 18h

Mercredi et vendredi
16h à 18h

Samedi
9h à 12h et 13h30 à 16h

Mardi, jeudi, dimanche et jours fériés fermés

Horaires d'été, d'avril à octobre

Lundi
10h à 11h30 et 16h à 19h

Mardi, mercredi et vendredi
16h à 19h

Samedi
9h à 12h et 13h30 à 16h

Jeudi, dimanche et jours fériés fermés
Fermeture exceptionnelle le **11 juin 2022** (graine de foot)

Dernière entrée autorisée 15 minutes avant la fermeture.
Fermeture des portes à l'heure de fin précis.

Espace troc accessible dans l'enceinte et dans les horaires d'ouverture de la déchetterie.

...Le meilleur déchet est celui qui n'est pas produit...

Contact et infos

Administration communale

Rue Basse 57
024/447 41 00
greffe@grandson.ch

Service Travaux et environnement

079/436 88 63

Clos d'équarissage d'Yverdon-les-Bains

Cadavres d'animaux
024/425 25 23

Débaras des encombrants

Sur appel au Service des travaux, débaras des encombrants ménagers

Collecte porte-à-porte

Pour les personnes à mobilité réduite, un service de déchetterie se charge de vos déchets au plus proche de votre domicile le dernier mardi du mois, sur inscription auprès du Service Travaux et environnement.

Avec l'app mobile MEMODéchets

la gestion des déchets est encore plus simple!
Pour plus d'infos consultez le site : <https://www.memodechets.ch>



MEMODéchets 2022



Je suis votre guide des déchets

application mobile



Grandson

Comment gérer vos déchets ?

Aérosols
Ne jamais les jeter dans la poubelle
En priorité dans les commerces spécialisés ou déchetterie

Aluminium et boîtes de conserve
Cannettes, tubes et barquettes, spray vides en aluminium, boîtes de conserve (les débarrasser de leur étiquette et les rincer) spray vides en fer blanc.
Déchetterie et Mini déchetterie Jean-Lecompte (alu)

Appareils électriques et électroniques
Appareils de bureau et de loisirs, Appareils ménagers
En priorité dans les commerces spécialisés ou déchetterie

Autres déchets plastiques
Emballages de barquettes, vaisselle en plastique
Déchetterie

Batteries d'autos
Déchetterie

Bois
Meubles, chaises, planches
Déchetterie ou sur appel au Service des Travaux si grandes dimensions

Capsules Nespresso (aluminium)
Déchetterie

Carton propre
Tout le carton d'emballage : boîtes en carton, carton ondulé, enveloppes en carton, papier d'emballage, livres avec fourre cartonnée
Déchetterie et collecte selon calendrier

Cartouches d'encre pour imprimantes
Déchetterie

Déchets compostables ménagers
Déchets de jardin : cendres de bois, gazon, feuilles, paille, restes de repas cuit ou cru.
Déchetterie, mini-déchetterie et points de collecte selon calendrier

Déchets de jardin
Déchets verts ligneux, branches, bois naturel, gazon, cendres de bois froides
Déchetterie ou collecte des déchets verts selon calendrier.

Déchets encombrants combustibles
Déchets incinérables de plus de 50 cm de côté (moquettes, matelas, sagex, skis)
Déchetterie ou sur appel au Service des Travaux

Déchets inertes (petites quantités)
Porcelaine, terre cuite, vitres, miroirs, terre, pierre (Les déchets de démolition doivent être éliminés à la STRID moyennant finance)
Déchetterie

Déchets spéciaux des ménages
Médicaments, solvants, spray aérosol.
Ne jamais les jeter dans la poubelle, la cuvette des WC ou les bouches d'égouts.
En priorité dans les commerces spécialisés ou déchetterie

Dépouilles d'animaux
Ne pas enterrer les dépouilles!
Contactez le Clos d'épuration d'Yverdon-les-Bains : 024 425 25 23 ou le service des travaux

Explosifs et munitions
Poste de police ou déchetterie

Fenêtre (cadre et verre)
Déchetterie

Ferraille (objets métalliques)
Objets non électriques avec plus de 50% de métal. Gros objets métalliques, sommiers, casseroles, vélos, mobilier métallique.
Les fournisseurs sont tenus de reprendre les appareils ménagers ou déchetterie

Flacons en plastique avec bouchon
Bouteilles et flacons alimentaires : bouteilles de soda, eau, lait, soupe, mayonnaise, flacons de produits ménagers : adoucissant, produit vaisselle, shampoing, douche
Déchetterie

Huiles minérales et végétales
Déchetterie

Ordures ménagères sacs Vaud
Déchets incinérables (non recyclables), les couches-culottes sont à emballer dans des sacs taxés. Aide aux familles et personnes âgées, contacter l'Administration communale.
Déchetterie, mini-déchetterie et points de collecte

Papier
Livres, journaux, enveloppes, imprimés et correspondances, magazines (sans emballage plastique), annuaires téléphoniques. Les cabas de supermarché sont interdits
Déchetterie et collecte selon calendrier

Peintures
Peintures et peintures à l'eau.
Ne jamais jeter dans la poubelle, la cuvette des WC ou les bouches d'égouts
En priorité dans les commerces spécialisés ou déchetterie

PET
Admis : Bouteilles de boissons uniquement, avec logo PET.
Non admis : Bouteilles d'huile et de vinaigre, cosmétiques
En priorité dans les commerces spécialisés et déchetterie, mini-déchetterie et points de collecte

Piles et accumulateurs
Piles et accumulateurs.
En priorité dans les commerces spécialisés ou déchetterie

Plastiques agricoles
Déchetterie

Pneus
Prix sur demande
Chez votre fournisseur ou déchetterie

Verre
Bouteilles à boissons et bocaux. Trier par couleur.
Déchetterie, mini-déchetterie et points de collecte

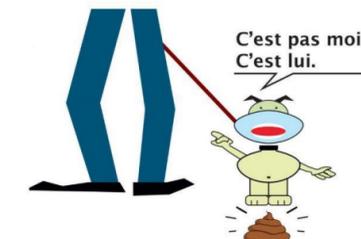
Textiles et chaussures
Déchetterie, mini-déchetterie et points de collecte

Tubes lumineux (néon) / LED
Ampoules économiques, ampoules au mercure, néons
En priorité dans les commerces spécialisés ou déchetterie

Pour nos amis les chiens...

Des Robidog® sont mis à disposition sur tout le territoire communal à l'intention des propriétaires de chien.

Merci à ces derniers de les utiliser afin de garder nos rues accueillantes.



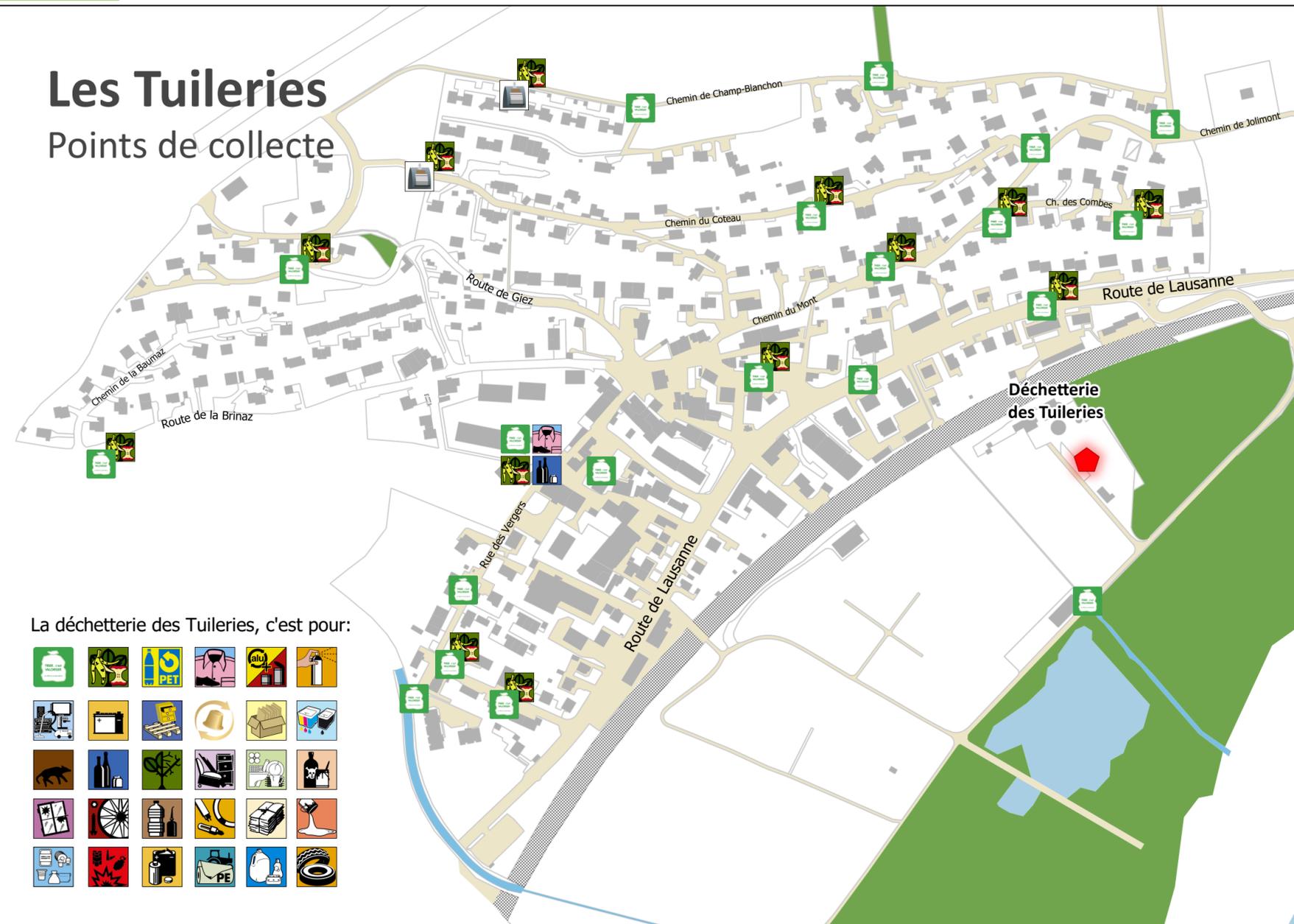
Règlement sur la gestion des déchets

Art. 28 Celui qui, intentionnellement ou par négligence, contrevient aux dispositions du présent règlement ou aux directives d'application fondées sur celui-ci est passible de l'amende. Déterminée comme suit:



- Dépôt, sur les points de ramassages, d'ordures ménagères incinérables dans des sacs non-conformes, ou en vrac, ou d'autres infractions au règlement, exclu point b) ci-dessous:
 - 1ère fois : CHF 100.00
 - 2ème fois : CHF 200.00
- Dépôt sauvage d'ordure en pleine nature, en forêts, talus, haies, lac, etc:
 - 1ère fois : CHF 300.00
- Pour toute récidive, soit dès la 3ème infraction du point a) et 2ème infraction du point b) ci-dessus:
 - CHF 500.00

Les Tuileries Points de collecte



La déchetterie des Tuileries, c'est pour:

